

ACTE DU COLLOQUE

4 ET 5 MARS 2015
CHAMPAGNE ARDENNE

QUELLE PLACE POUR LES PRODUITS FERMIERS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?



4 et 5
mars 2015

Lycée agricole
de Chaumont
rue du lycée,
52 000 Chamarandes-Choignes

HAUTE MARNE



LES PRODUITS FERMIERS : UN ENJEU FORT POUR L'AGRICULTURE DE NOS TERRITOIRES

Intervenants lors de la plénière introductive : Thierry Rémy : Confédération Paysanne Haute-Marne | Jean-Jacques Bailly : Confédération Paysanne Champagne-Ardenne | Judith Carmona : Confédération Paysanne Nationale | Jean-Michel Rabiet : Conseil général de Haute-Marne | Patricia Andriot : Région Champagne Ardenne

Les interventions de la plénière introductive ont tout d'abord permis de resituer l'événement dans son contexte en dressant le portrait de l'agriculture du territoire qui accueillait le colloque, de présenter rapidement le travail des paysans champardennais avec l'ARDEAR ainsi que la campagne nationale « Nouvelle Pac, nouveaux horizons ».

Cette plénière a ensuite été l'occasion pour les différents acteurs présents d'exposer rapidement leur vision de l'agriculture et le rôle qu'ils souhaitent jouer.

Sur la thématique agricole le rôle des décideurs politiques est d'analyser les besoins de la société et de construire des politiques pour y répondre. S'il y a actuellement une demande de produits de qualité et locaux il est important d'être également attentif à leurs impacts en termes de santé, d'environnement ou d'emploi. Il est indispensable d'accompagner le développement d'une agriculture qui répond aux enjeux écologiques, économiques, et culturels.

Il est essentiel que les nouvelles générations d'agriculteurs choisissent de s'engager dans ce sens car c'est ainsi qu'ils pourront valoriser au mieux leurs produits, qu'ils pourront être fiers de leur travail. Parallèlement, il faudrait que tous les acteurs civils se placent dans une position de questionnement sur leur alimentation et d'interpellation envers les politiques.

Enfin, plusieurs nécessités générales pour accompagner le développement de la production fermière sont à rappeler :

- avoir une vision globale des systèmes de production,
- reconnaître la pluralité des approches, sortir des logiques descendantes en faisant une place importante aux savoirs de terrain,
- favoriser l'ouverture des mentalités via la formation agricole,
- faire entrer les produits fermiers dans les marchés publics,
- prendre en compte la problématique de la souveraineté alimentaire dans la construction des politiques agricoles.

Le travail de la Confédération paysanne sur la thématique des circuits courts et de la production fermière est donc essentiel en particulier à travers les propositions qui ont été faites dans le cadre du deuxième pilier de la nouvelle PAC (FEADER 2014-2020). Il est donc très important d'avoir une organisation paysanne qui soit présente aux niveaux régional, national et européen afin d'interpeller les décideurs sur la mise en place des politiques d'aide à l'investissement pour les orienter vers la production fermière et ne pas oublier les Petites fermes ou les projets collectifs.

EDITO

Les réformes des politiques publiques se succèdent, et la production fermière peine toujours à être reconnue et intégrée à celles-ci. Pourtant, on voit sur les territoires que les nombreux projets agricoles inscrits dans la production fermière sont porteurs d'innovations économique et sociale. Ces projets participent à la création d'emplois, à une relocalisation de l'alimentation et au dynamisme des territoires ruraux.

C'est dans ce contexte que la Confédération Paysanne Champagne-Ardenne a souhaité participer à la campagne « Nouvelle PAC, Nouveaux horizons » pour alimenter et construire les réflexions et argumentaires des paysans et paysannes pour la reconnaissance, le développement et la défense de la production fermière sur les territoires.

Le colloque « Quelle place pour les produits fermiers dans les politiques publiques ? » devait participer à l'animation des travaux de la Confédération Paysanne sur la reconnaissance de la production fermière.

LES ÉCHANGES DEVAIENT PERMETTRE :

→ aux producteurs fermiers commercialiser leur production en circuit-court de s'approprier les différentes politiques publiques pouvant permettre le développement de la production et la transformation fermière.

→ aux différentes Confédérations paysannes et Adear d'exprimer leur vécu de terrain, et de pouvoir faire des propositions dans le cadre de la « mission parlementaire sur les circuits courts et la relocalisation des filières agro-alimentaires » conduite par Brigitte Allain, députée de Dordogne

→ à la Confédération paysanne d'enrichir les propositions qu'elle défend en s'appuyant sur le vécu de ses adhérents.

L'AGRICULTURE EN HAUTE-MARNE

La Haute-Marne est un département très rural et boisé, qui se dépeuple actuellement à un rythme soutenu et qui historiquement est très lié à l'agriculture, la forêt et à la métallurgie.

L'agriculture y occupe la moitié des surfaces, et est principalement orientée vers les grandes productions (SCOP, lait, viande). Si les exploitations sont très souvent familiales et sociétaires, elles sont aussi les plus grandes de France avec 174ha/exploitation en moyenne (2010). L'agriculture représente 4000 emplois en Haute-Marne, répartis sur 1850 exploitations.

Cette tendance à l'agrandissement des exploitations et au dépeuplement du territoire n'est pas inéluctable car un potentiel de développement est présent mais nécessite de créer de nouvelles dynamiques sur le terrain.

L'ARDEAR CHAMPAGNE ARDENNE : LE PIED À L'ÉTRIÉR SUR LES PRODUITS FERMIERS

Si un tel événement a vu le jour en région Champagne-Ardenne cela n'est pas dû au hasard. En effet, un groupe de paysans réunis autour de l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR) travaille depuis plusieurs années sur les thématiques des circuits courts et des produits fermiers dans une dynamique d'échange avec des partenaires au niveau national et européen (Autriche et Espagne notamment).

Ce travail porte essentiellement sur l'appui aux paysans dans la formation à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène et sur la pérennisation des circuits courts de commercialisation par l'analyse de la qualité sociale, économique et environnementales des filières. Les résultats de ces travaux sont consultables en ligne sur le site de l'ARDEAR Champagne-Ardenne

LA CAMPAGNE NOUVELLE PAC, NOUVEAUX HORIZONS

Ce colloque a pu être organisé grâce au financement de la Direction Générale de l'Agriculture de la commission européenne (DG Agri), dans le cadre de la campagne « Nouvelle Pac, nouveaux horizons », qui a également permis d'organiser d'autres événements sur l'agriculture paysanne partout en France : rencontres avec des citoyens, projections de documentaires, apéritifs et banquets paysans, marchés fermiers, semaine de l'agriculture paysanne à l'Institut des Etudes Politiques, ferme à Paris...

Dans un cadre similaire d'autres événements ont eu lieu en Europe avec notamment un colloque sur les circuits courts aux Pays-Bas et une rencontre universitaire sur le thème de l'agriculture paysanne en Italie.

L'organisation du colloque a également été soutenue par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et le Conseil Général de Haute-Marne.



LES ABATTOIRS DE PROXIMITÉS COMME SUPPORT DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION FERMIÈRE

Intervenants de la première table ronde : Mikel Hirribaren : Confédération Paysanne nationale | Judith Carmona : Confédération Paysanne nationale | Yvan Six : Fédération Nationale des Exploitants d'Abattoirs Prestataires de Services (FNEAP) | Philippe Mauchamp : Chambre d'Agriculture des Vosges

Après la présentation du travail et des revendications de la Confédération Paysanne sur la question de la production fermière, cette table ronde a été largement consacrée à la thématique de l'abattage.

Si l'abattoir est bien évidemment un outil indispensable pour les éleveurs, il est aussi le point névralgique de toutes les filières viande puisqu'il est le lieu où se rencontrent la production, la transformation et la commercialisation.

DES OUTILS D'ABATTAGE DE MOINS EN MOINS NOMBREUX ET MAL RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Le territoire français comptait 286 abattoirs en 2010, dont une majorité sous le giron du secteur privé, chiffre en forte baisse depuis le début des années 2000.

Parallèlement à cette diminution du nombre d'abattoirs, les tonnages moyens sont en augmentation et, à l'heure actuelle, les abattoirs industriels de groupe représentent les ¾ du tonnage français (source : Rapport Ravaux).

La répartition des abattoirs est très inégale sur le territoire français, avec une très forte concentration dans le quart Nord-Ouest du pays.

UN MANQUE DE SERVICES ADAPTÉS À LA PRODUCTION FERMIÈRE

Au delà de cette analyse quantitative, il apparaît que même lorsque des abattoirs sont présents sur un territoire, ils ne proposent pas toujours les services attendus par les producteurs fermiers.

Par exemple, de nombreux abattoirs de groupe sont désormais monospèce (bovin), tandis que l'offre en services annexes (maturation, découpe) est parfois inexistante. Cela conduit notamment à des situations problématiques pour de nombreux éleveurs de petits ruminants.

D'OÙ LA NÉCESSITÉ DE DISPOSER D'OUTILS DE PROXIMITÉ !

La présence d'un maillage dense en abattoirs de proximité prestataires de services est donc essentielle dans le sens où elle permet à la fois de maintenir des activités économiques en milieu rural, d'assurer un soutien au secteur de la boucherie traditionnelle et de permettre le développement de la production fermière et la commercialisation en circuits courts.

L'EXEMPLE ADEQUAT DANS LES VOSGES

Ainsi, dans les Vosges, des producteurs se sont regroupés pour donner naissance à la structure Abattage DEcoupe QUALité Tradition (ADEQUAT) qui abat aujourd'hui plus de 1000 tonnes par an et propose un service complet ouvert à tous (collecte, abattage multi espèces, maturation, enlèvement colonne, découpe, conditionnement, surgélation, retour).

Parmi les nombreux facteurs qui conditionnent la réussite d'un tel projet, il semble essentiel de mentionner les suivants : recherche d'une qualité optimale, dimensionnement correct du projet et existence d'un contexte territorial favorable avec notamment un fort engagement des éleveurs.

«L'analyse du réseau des abattoirs doit prendre en compte la diversité des fonctions des abattoirs. Ce serait une erreur de ne décider que sur la seule base du marché national et de l'exportation, même si ce marché est clairement dominant au plan du chiffre d'affaires.

Des emplois et des revenus intéressants sont liés aux abattoirs de proximité».

Rapport RAVAUX, Juin 2011

LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ET LES PRODUITS FERMIERS

Si la thématique fermière est une très vieille sensibilité au sein de la Confédération paysanne, liée aux expériences individuelles de ses adhérents partout en France, le travail entrepris se heurte à des difficultés dues à la définition précise de la production fermière et son encadrement en terme de taille d'exploitation ou de volumes de production.

Néanmoins, on pourra noter que le syndicat est actif sur ce sujet, notamment pour :

- la reconnaissance de la production fermière
- l'adaptation des normes pour les petites fermes
- le développement des outils collectifs de transformation
- la création d'un espace de débat politique spécifique autour de la production fermière

LES REVENDICATIONS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE POUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX INVESTISSEMENTS :

- Favoriser le développement de l'agriculture selon le modèle de l'agriculture paysanne,
- Majoration de l'aide pour les secteurs de montagne,
- Majoration de l'aide pour les petites fermes,
- Privilégier les projets collectifs (mutualisation),
- Privilégier les projets visant à commercialiser en circuits courts,
- Privilégier les projets visant à commercialiser sous signe de qualité
- Suppression des seuils minimaux, Aucune obligation d'agrandissement,
- Prise en compte du critère de maintien de l'emploi.

QUELLES REVENDICATIONS QUANT AUX POLITIQUES ALIMENTAIRES ET QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR LES POLITIQUES AGRICOLES ?

Intervenants de l'atelier N°1 sur l'abattage de proximité : Norbert Handrick et Thierry Thil : Projet de création d'un abattoir de proximité en Nord Moselle | Claude Cornu : Paysan impliqué dans la gestion de l'abattoir de Dommartin-les-Remiremont

Les témoignages et les tables d'échange sur la thématique de l'abattage de proximité ont permis de développer une réflexion autour de questions diverses, notamment le recours à l'appellation fermière, l'approche économique nécessaire pour la mise en place d'abattage de proximité, les normes réglementaires, la formation des professionnels ou enfin l'opportunité de développement territorial que représente cet enjeu.

QUEL ABATTAGE POUR LES PRODUITS FERMIS ?

Un produit fermier doit être avant tout un produit de qualité, ce qui passe évidemment par un abattage de qualité. L'atteinte de cet objectif nécessite une rigueur sur de nombreux aspects liés à l'abattage, notamment :

- la réduction du stress de l'animal,
- la réduction du transport,
- le respect de bonnes pratiques d'abattage (respect de règles d'hygiène mais surtout respect de l'animal et de la viande),
- la maîtrise de savoir-faire particuliers liés à une tradition bouchère ou gastronomique locale.

QUELS MODÈLES ÉCONOMIQUES POUR L'ABATTAGE DE PROXIMITÉ ?

L'approche économique liée à l'abattage est un élément aussi essentiel que complexe lors de la création d'un abattoir de proximité. Il est nécessaire de disposer des outils qui permettent de dimensionner correctement le projet afin de rationaliser les investissements puisqu'il apparaît que l'activité d'abattage peine souvent à atteindre la rentabilité économique.

Au delà de cet aspect économique, il faut être capable de prendre en compte tous les paramètres annexes qui sont spécifiques au territoire du projet, dans le but de proposer un outil et une offre de services adaptés aux besoins locaux.

Pour atteindre cette adéquation entre offre et demande, il est indispensable d'être en mesure de questionner correctement le projet et les acteurs du territoire à l'aide d'outils méthodologiques adaptés.

QUELLE RÉGLEMENTATION POUR L'ABATTAGE DE PROXIMITÉ ?

Il paraît important de rappeler qu'il y a, sur le territoire français, des écarts importants en terme d'application des normes selon les services vétérinaires départementaux. De plus, les services de l'Etat sont parfois dans une posture répressive alors qu'il serait plus judicieux d'accompagner et conseiller les producteurs fermiers, notamment par rapport au nouveau paquet hygiène qui implique une exigence de résultats, et non de moyens.

Face à la complexité de la réglementation les paysans sont souvent démunis et n'arrivent pas toujours à faire valoir leurs droits, ou ne les connaissent que trop peu. Il serait donc intéressant d'accompagner les paysans sur ces questions réglementaires.

QUELLE FORMATION DES PROFESSIONNELS ?

La formation des professionnels intervenant dans le cadre des circuits fermiers est également un aspect essentiel de la problématique fermière et de l'abattage de proximité. Ainsi il serait pertinent de renforcer différents savoir-faire :

- Formation des bouchers à la spécificité des produits de nos fermes
- Prise en compte des savoir-faire locaux liés à une histoire bouchère, à un terroir ou à une gastronomie, dans la définition du produit fermier
- Renforcement des capacités des paysans à parler de leur produit et à expliquer leur travail aux consommateurs
- Formation du personnel d'abattoir aux bonnes pratiques d'abattage et au respect de l'animal et du produit.

QUELS OUTILS DÉVELOPPER POUR NOS RÉSEAUX ?

Plusieurs propositions concrètes ont pu être tirées de ces thématiques par le groupe de travail, notamment :

- Créer une sorte de guide méthodologique pour le montage d'un projet d'abattoir de proximité afin de renforcer les chances de réussite de ces projets territoriaux
- Produire un référentiel de ce qui existe à l'heure actuelle en terme d'abattage de proximité (outils et méthodes d'abattage, traçabilité, réglementation), ce qui pourrait prendre la forme d'un guide des bonnes pratiques.
- Limiter le transport des animaux vivants sur une certaine distance afin de relocaliser élevage, abattage, transformation et consommation. On pourrait par exemple imaginer que le transport d'animaux vivants vers l'abattoir soit limité à 150 kilomètres.

DES OUTILS UTILES POUR LES PAYSANS ET POUR LES TERRITOIRES

Ces propositions de travail permettraient ainsi d'être en mesure de défendre nos pratiques fermières, et de disposer d'éléments opposables à l'administration en cas de litige.

Au delà de cet aspect pratique, œuvrer pour le développement de l'abattage de proximité c'est avant tout travailler pour le développement des territoires. C'est dans ce sens qu'il faudrait porter la question auprès des élus, de l'administration et des citoyens, si l'on souhaite voir se développer une production fermière de qualité.

DES PRODUITS FERMIERS POUR UNE ALIMENTATION ACCESSIBLE À TOUS ET DE QUALITÉ

Intervenants de la seconde table ronde : **Ségolène Darly** : Géographe à l'Université de Paris VIII | **Alicia Boudou** : Conseil Général de Côte d'Or | **Mathieu Dubois de Labarre** : INRA Dijon

Cette seconde table ronde a été orientée sur l'accessibilité au plus grand nombre de la production fermière de qualité à travers deux principaux canaux de distribution que sont la restauration collective et l'aide alimentaire.

Bien que ces questions puissent sembler un peu plus éloignées de la problématique de la production fermière, il est finalement apparu qu'au contraire elles sont dépendantes et complémentaires des approches territoriales et agricoles.

UNE AGRICULTURE PRÉSENTE DE LA CAMPAGNE À LA VILLE

Pour commencer, les intervenants n'ont pas manqué de rappeler que l'histoire des villes est liée à l'agriculture qui l'entoure. Ainsi, les politiques urbaines sont en interaction avec les politiques agricoles au niveau de l'aménagement du territoire et l'aide alimentaire en Europe a vu le jour dans le cadre de la politique agricole commune. Au cours des interventions, il a été souligné qu'il serait dommage de chercher à développer la production fermière et paysanne sans chercher à inclure les collectivités et les organismes distribuant l'aide alimentaire dans ce processus. Ce constat est d'autant plus fort lorsqu'il s'agit d'aires urbaines pour lesquelles les enjeux d'autonomie sont très forts puisque les ceintures vertes qui bordaient nos villes ont aujourd'hui bien souvent disparu.

UNE PLACE DES PRODUITS FERMIERS DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE QUI RESTE LIMITÉE

Les produits fermiers sont parfois présents dans les restaurants collectifs, cela ne concerne généralement que certains produits comme les produits laitiers par exemple. Cette faible présence du fermier dans nos cantines semble être imputable à l'offre qui est parfois insuffisante, mal structurée et surtout mal connue par les cuisiniers et les gestionnaires des établissements.

Mais ce constat un peu rapide fait parfois figure d'arbre qui cache la forêt, car en vérité les freins sont plus nombreux et aussi directement liés aux modifications qu'ont subies les cuisines collectives suite aux réformes budgétaires et aux réorganisations des services de ces dernières décennies. Ainsi les cuisines n'ont souvent plus de légumerie ou ne savent plus les utiliser, elles ont recours à l'achat de produits transformés ou épluchés et lavés au minimum, en passant par des groupements d'achats. De même, pour les restaurants collectifs de taille conséquente il faut rentrer dans le cadre des marchés publics et des appels d'offres qui mettent en concurrence productions fermières et productions agro-industrielles dans un cadre défavorable aux premières.

D'autre part les ressources en main d'œuvre sont limitées et le budget denrée est généralement très contraint. Ces éléments freinent les initiatives d'introduction de produits de qualité supérieure ou fermière. Sur ce dernier point il apparaît d'ailleurs qu'avec une meilleure qualité, le gaspillage a tendance à diminuer fortement ce qui compense en partie le surcoût à l'achat.

MAIS DE NOMBREUSES INITIATIVES PERTINENTES À REPRODUIRE

Malgré les difficultés énoncées, des territoires tentent de mettre en place des politiques innovantes en matière de restauration collective, et parfois avec succès. On pourra ainsi citer tous les dispositifs de compensation financière que certaines collectivités ont pu mettre en place, et les initiatives de groupement de producteurs au sein d'une plateforme centralisant l'offre et établissant un lien avec la demande potentielle.

Une autre mesure très intéressante est l'accompagnement méthodologique des établissements par les collectivités pour la rédaction des cahiers des charges des appels d'offres. En effet, s'il est interdit d'orienter ces marchés vers la production fermière, il est toujours possible de les rédiger en faisant en sorte de ne pas exclure les produits fermiers ou locaux voire même de les favoriser indirectement, en posant des conditions de fraîcheur par exemple. Le Conseil général de Côte d'Or travaille ainsi à la rédaction de Dossiers de Consultation des Entreprises type pour l'introduction de viande locale de qualité. Dans une logique analogue il peut être judicieux d'accompagner les producteurs dans la rédaction de leurs réponses aux appels d'offre.

La dernière piste qu'il semble important de mentionner est bien sûr la sensibilisation des publics et la formation des acteurs. Il est essentiel de réapprendre aux cuisiniers à travailler des produits bruts et à collaborer en bonne intelligence avec les gestionnaires des établissements. De même, il faut créer des espaces de dialogues et de rencontre où producteurs, cuisiniers, gestionnaires, consommateurs et parents d'élèves puissent apprendre à mieux se connaître.

PRODUCTION FERMIÈRE DEVRAIT RIMER AVEC SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Pour finir, cette table ronde a été clôturée par une ouverture sur les potentialités d'un développement agricole et social durable dans le cadre d'une politique alimentaire volontariste.

En effet, l'aide alimentaire a été initialement mise en place afin de démocratiser l'accès à une alimentation de qualité pour toute la population sans créer de fracture sociale alimentaire et dans l'objectif de répondre à un problème de santé publique par l'alimentation. Mais au delà de ces deux aspects il pourrait s'agir aussi de soutenir un développement territorial, via le choix d'un modèle agricole.

Dans ce cadre, la production fermière semble avoir un rôle à jouer comme ont pu le montrer les différentes initiatives d'introduction de produits fermiers dans des épiceries sociales et solidaires. Ces exemples montrent qu'il est possible de défendre une agriculture porteuse de lien social et de solidarité en créant des lieux de rencontres où peut se construire collectivement une véritable démocratie alimentaire.

Ainsi, la reconexion entre aide alimentaire et aide à l'agriculture pourrait être un formidable levier pour une société solidaire et durable. Et une telle reconexion est loin d'être impossible puisqu'aux Etats Unis environ 80% de l'aide à l'agriculture est attribuée via le programme alimentaire. Reste alors à choisir le modèle agricole que l'on souhaite soutenir...

QUELLES REVENDICATIONS QUANT AUX POLITIQUES ALIMENTAIRES ET QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR LES POLITIQUES AGRICOLES ?

Intervenants de l'atelier N°2 sur les politiques agricoles : Magali Jacques : MIRAMAP | Michel Nizet : Comptoirs paysans | Mathieu Dubois Delabarre : INRA Dijon

Le groupe ayant travaillé sur la question des politiques alimentaires a pu identifier 7 domaines d'actions essentiels pour le développement de la production fermière dans notre société et son intégration au sein des politiques alimentaires.

SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE ET SES TRAVAILLEURS

Le groupe a souhaité souligner en premier lieu que la production fermière ne pourrait exister sans un tissu dense de paysans installés sur nos territoires. Ainsi, le meilleur moyen de revendiquer des politiques alimentaires tournées vers la production fermière de qualité réside dans le soutien aux paysans de France et d'ailleurs, ce qui peut se traduire par différentes luttes politiques :

- Revendication de la spécificité des petites fermes et demande d'un soutien à ces structures par les politiques agricoles et alimentaires,
- Lutte contre les accords de libre échange internationaux et la concurrence déloyale qui sont destructeurs des agricultures paysannes et familiales sur tous les continents,
- Défense du revenu des paysans et notamment celui des oubliés de la Politique Agricole Commune

DÉBLOQUER CERTAINS FREINS JURIDIQUES

Différentes réalités de la législation actuelle sont des obstacles importants à la prise en compte des spécificités de la production fermière.

Ainsi, si l'on souhaite voir se développer une production fermière de qualité porteuse de solidarité sociale il serait pertinent de donner un statut légal au bénévolat au sein de structures agricoles, ce qui permettrait de renforcer les liens entre paysans et consommateurs, voire entre paysans et bénéficiaires de l'aide alimentaire.

De plus, il faudrait faire en sorte que les appels d'offres des marchés publics soient plus ouverts à la production fermière et que la qualité et la provenance locale des produits soient des critères primordiaux dans ces appels d'offres et dans la politique d'aide alimentaire plus généralement, où le critère de choix prédominant reste le prix à l'heure actuelle.

VISER UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Des politiques alimentaires justes et cohérentes ne pourront se construire sans la prise en compte de la diversité des acteurs concernés. Ainsi, il est essentiel que ces politiques soient co-construites à l'échelle de nos territoires comme à l'échelle nationale, européenne ou internationale, en impliquant les petits producteurs, les citoyens consommateurs, les citoyens bénéficiaires de l'aide alimentaire et les politiques. Cela permettrait de renforcer les liens existant entre les différents acteurs et de rétablir un équilibre entre producteurs et consommateurs sur les territoires, et également de sortir de la logique actuelle principalement agroindustrielle.

MULTIPLIER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

La construction de cette démocratie alimentaire passe aussi par l'essaimage des initiatives innovantes grâce au partage des retours d'expériences obtenus localement sur tout le territoire. L'accompagnement financier, technique et organisationnel des projets de reproduction de ces initiatives est primordial, et ce dans tous les secteurs qui sont en lien avec la production fermière : aide alimentaire, restauration collective et commercialisation en circuits courts.

ÊTRE À LA RECHERCHE DE NOUVELLES ACTIONS À DÉVELOPPER

Au-delà de cette diffusion des actions, il est aussi nécessaire de poursuivre dans le sens de l'innovation sociale en cherchant à développer de nouvelles actions expérimentales sur les territoires. Ce travail devra se faire en soutenant des démarches locales de diagnostic et de mise en réseau pour valoriser des expériences de terrain spécifiques à un territoire, en développant des outils méthodologiques à la fois efficaces et ouverts, et en rapprochant la recherche en sciences humaines et sociales du terrain agricole et rural.

ORIENTER DE NOMBREUSES ACTIONS VERS L'ÉDUCATION

Un développement d'initiatives sociales innovantes sur le plan alimentaire ne pourra voir le jour sans une prise de conscience de l'importance de l'alimentation à une très large échelle. C'est pourquoi il semble primordial d'orienter un grand nombre d'actions vers la sensibilisation à l'alimentation de qualité et ce dès le plus jeune âge, et plus largement à tous les types de publics, en dépassant les sphères habituelles des consommateurs avertis.

Il faudra pour cela être capable de construire des messages précis autour de la production fermière et de ses liens avec la qualité de l'alimentation et la construction d'une société plus solidaire. Et bien évidemment de diffuser ces messages auprès de la société civile et notamment au sein des lieux de formations agricoles qui devraient davantage être sensibilisés à ces thématiques, et pourquoi pas, s'engager dans des démarches en faveur de la production fermière.

POUR CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UN PROJET DE SOCIÉTÉ PORTEUR DE LIEN SOCIAL

La finalité de ces différentes propositions de travail ou d'engagement est de créer des lieux d'échange où puissent se rencontrer les différentes franges de la société civile afin de construire ensemble des nouvelles modalités d'organisation sociale. Cette démarche participative est essentielle car elle permet de sortir de la logique d'injonction qui programme la société depuis le haut, de dépasser les sphères militantes au sein desquelles restent trop souvent cantonnés les débats sur ces thématiques, et d'ajuster ses pratiques de manière permanente pour progresser, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs.

COMMENT FAVORISER L'ENTRÉE DE LA PRODUCTION FERMIERE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE ?

Intervenants de l'atelier N°3 sur la restauration collective : Fabrice Berton et Philippe Prot : Association Manger Bio en Champagne Ardenne | Gérard Collin : cuisinier au lycée agricole de Chaumont | Gratiennne Edme-Conil : Chambre d'agriculture de Haute-Marne | Samuel Martin : FRAB

Le groupe de travail qui s'est penché sur la question de la restauration collective a choisi de structurer ses propositions autour de plusieurs axes : l'action politique, la sensibilisation auprès de la société civile, le développement d'outils, la formation et le partage des savoir-faire.

Globalement, l'action politique représente le principal levier identifié car il est clair que le développement des produits fermiers dans la restauration collective ne pourra avoir lieu sans une volonté politique forte.

DES PROPOSITIONS VERS NOS POLITIQUES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Il a ainsi été proposé de placer la santé au cœur des politiques agricoles et alimentaires, et de reconnaître l'agriculture biologique d'utilité publique puisqu'elle est bien plus saine pour la santé et l'environnement. Dans la même logique l'agriculture paysanne productrice de produits fermiers à petite et moyenne échelle devrait davantage être valorisée par les politiques publiques. Il semble également intéressant que les aides agricoles soient attribuées à l'Unité de Travail Humain (UTH) plutôt qu'à la surface agricole.

Cette reconnaissance de modèles agricoles alternatifs devrait être accompagnée par une action sur les politiques alimentaires afin de favoriser les produits locaux et de qualité issus de ces agricultures dans les restaurants de collectivités. Cela permettrait d'agir de manière préventive sur la santé des consommateurs et de sortir du modèle actuel qui privilégie les produits à bas prix mais dont le coût global est finalement élevé si l'on prend en compte toutes les externalités négatives liées à la production et à la consommation de ces produits.

POUR UN CHANGEMENT DES MODES DE GOUVERNANCE

Bien évidemment, des choix politiques aussi importants que ceux précédemment proposés devraient être mis en œuvre via une gouvernance transversale et être complétés par un accompagnement des collectivités, tant méthodologique afin de s'assurer de la qualité de l'alimentation proposée, que financier pour prendre en charge les éventuels « surcoûts » liés à ce choix du produit local de qualité.

ET CONTRE LES TRAITÉS DE LIBRE ÉCHANGE

Enfin, au niveau politique, la dernière proposition est simplement qu'aucun accord international de libre échange ne soit signé, étant donné que cela conduirait à l'anéantissement de tous les efforts locaux pour un changement des politiques publiques agricoles, alimentaires ou de santé. De ce point de vue la réussite des initiatives locales passera nécessairement par une résistance à la signature de ces traités.

MAIS AUSSI UN BESOIN DE SENSIBILISER

Afin que l'on puisse prendre conscience dès le plus jeune âge qu'une alimentation saine et locale préserve à la fois notre santé et notre environnement, un important travail est à mener. Ainsi il

pourrait être possible de placer les repas au cœur de ces actions pédagogiques ce qui permettrait de rétablir cet espace du repas comme un moment d'échange au cœur de la vie collective.

Il faudrait également généraliser les différentes expériences positives connues sur le territoire à ce jour : actions en direction des médias, initiatives de parents d'élèves, de pédagogues ou initiatives citoyennes au sens large.

Le but de cette sensibilisation serait également de concourir à développer davantage un esprit critique par rapport à l'alimentation, et de le faire en donnant l'opportunité aux enfants et à leurs parents de réaliser leurs propres expériences gustatives, de manière concrète et positive.

Enfin, le développement du fermier ou du bio dans les cantines peut être un excellent moyen de sensibilisation au gaspillage alimentaire, notamment car beaucoup de retours d'expériences montrent que lorsque les produits travaillés sont de meilleure qualité le gaspillage diminue.

DE DÉVELOPPER DES OUTILS

Il est apparu qu'un outil national répertoriant l'offre et la demande en produits fermiers pour la restauration collective manque cruellement à l'heure actuelle. La création d'une telle plateforme pourrait faciliter le développement du fermier dans la restauration collective et permettrait d'organiser l'offre. L'exemple de Manger Bio en Champagne-Ardenne paraît intéressant et il serait judicieux de voir s'il est possible de généraliser cet exemple ce qui permettrait également de dépasser les seules limites administratives.

ET DE FORMER LES ACTEURS CONCERNÉS

Pour finir, la formation des différents acteurs a été identifiée comme un levier fort à mobiliser. Ainsi, les paysans devraient davantage pouvoir se former à des pratiques alternatives de production et de transformation, à l'organisation collective de la production ou à la réponse à des appels d'offres pour la restauration collective.

Les cuisiniers, de leur côté, devraient avoir les moyens de se réapproprier leur métier en réapprenant à travailler des produits bruts tandis que les gestionnaires devraient être sensibilisés au problème de la prise en compte de la production fermière dans la rédaction des cahiers des charges des appels d'offres.

Quant aux professionnels de santé, il faudrait qu'ils soient plus informés sur les bienfaits d'une alimentation de qualité, de saison et locale.

Au delà de ces aspects classiques liés à la formation des acteurs, il faudrait que l'échange des savoir-faire puisse également se faire dans des cadres plus informels où paysans, cuisiniers, enseignants, éducateurs, parents et enfants aient la possibilité d'échanger, d'apprendre à se connaître et de partager, autour d'un repas par exemple.

COMMENT POURSUIVRE NOTRE TRAVAIL AUTOUR DES PRODUITS FERMIS ?

Intervenants lors de la plénière de clôture : Geneviève Savigny : Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) | Patricia Andriot : Région Champagne Ardenne | Brigitte Allain : Députée de Dordogne | Mikel Hirribaren : Confédération Paysanne nationale

La plénière de clôture a été l'occasion d'imaginer des nouvelles manières de lutter ensemble, en faveur d'une agriculture paysanne et d'une production fermière, et de voir comment il est possible d'orienter ces actions en direction des citoyens et des politiques.

LA RÉORGANISATION TERRITORIALE ET POLITIQUE ACTUELLE PEUT ÊTRE UNE OPPORTUNITÉ

Si la réforme territoriale en cours et la redéfinition de le PAC pour le programme 2014-2020 entraînent souvent un flou politique sur les territoires, il est important de garder à l'esprit qu'un tel changement est aussi une opportunité pour faire valoir nos propositions auprès des décideurs politique et profiter de l'appel d'air créé pour prendre des positions fortes et défendre nos valeurs et notre vision de l'agriculture.

Ainsi, plus que jamais, il est l'heure de revendiquer une société plus juste, qui s'organise collectivement de manière cohérente au niveau territorial dans l'objectif d'une relocalisation de l'économie tout en tenant compte des enjeux actuels globaux de notre société mondialisée. Il est nécessaire d'inventer de nouveaux modes d'organisation qui ne traitent pas séparément des problématiques sociales interdépendantes comme la santé, l'alimentation, l'agriculture, ou encore la défense de l'environnement.

De plus, la nécessité de le faire en adoptant des démarches participatives et inclusives apparaît comme une évidence à la lumière des oppositions violentes vécues sur des projets comme celui du barrage de Sivens où le passage en force est devenu une habitude.

UNE IMPLICATION CITOYENNE À CONTINUER DE DÉVELOPPER

Dans ce cadre, la participation de la société civile est extrêmement importante et garante d'ouverture sur les autres. Le dynamisme et l'inventivité de mouvements comme ceux des AMAP ou des épiceries sociales et solidaires ont su démontrer que le développement d'une agriculture paysanne a tout à gagner à s'appuyer sur les citoyens.

Il faut donc chercher à sensibiliser davantage les citoyens aux enjeux sociétaux actuels liés à l'agriculture et à l'alimentation, mais aussi à la santé et à la préservation de l'environnement.

Le goût est également une porte d'entrée vers les consommateurs

qui est trop peu mobilisée, avec des carences d'éducation au goût parfois constatées chez les plus jeunes générations. Ainsi, travailler dès le plus jeune âge sur ces thématiques dans le cadre de programmes scolaires ou de campagnes de sensibilisations permet de sensibiliser les consommateurs de demain et leur donner les moyens d'être acteurs de leur alimentation et de leur environnement.

UNE APPELLATION FERMIERE À PROTÉGER

Cette demande citoyenne forte pour des produits fermiers de qualité est un atout pour le développement de fermes nombreuses sur nos territoires. Cependant il faut rester vigilant car cette demande représente un marché potentiel important et les possibilités de « piratage » de l'appellation fermière par le système agro-industriel sont réelles. Aussi il est essentiel de travailler à une définition claire du produit fermier, avec forcément une problématique qui sera liée à la pose de limites, afin de pouvoir protéger nos modes de productions et ne pas laisser les grands groupes confisquer les fruits de notre travail.

Au delà de ce danger, il est important de rappeler la nécessité actuelle de se défendre face aux accords de libre-échange internationaux qui sont en train d'être négociés discrètement en ce moment, et qui auraient des conséquences très importantes sur l'agriculture et mettraient notamment à bas tout ce travail en cours sur la défense et la mise en valeur de nos produits fermiers.

DES LIENS À TISSER AVEC NOS VOISINS EUROPÉENS

Au niveau européen justement, la Confédération paysanne est en relation avec 26 autres organisations paysannes au sein de la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC). Cette possibilité d'échange en dehors des frontières de notre pays est une chance car la diversité des approches en matière de production fermière selon les cultures est une richesse qui doit être source d'inspiration, tout comme les nombreuses initiatives de terrain qui naissent de ces réseaux. De plus, des pays comme l'Autriche ou la France ont su conserver une culture importante de la production fermière et de ce point de vue il est important d'être exemplaires en matière d'accompagnement de la production fermière et d'être en mesure d'aider nos voisins à développer ou maintenir ces productions sur leur territoire.

UN COLLOQUE SUR LES PRODUITS FERMIS ? ÇA SE PASSE AUSSI DANS L'ASSIETTE...

Organiser deux jours de rencontres avec des participants qui viennent des quatre coins de la France n'est pas des plus facile. Cela implique de trouver à loger tous les participants et, bien sûr, un moyen de les restaurer...

De ce dernier point de vue, le colloque a été exemplaire puisque l'intégralité des produits qui ont été servis à table étaient issus de fermes de nos réseaux, la plupart en local, et bien souvent de celles de paysans qui étaient présents au cours de ces deux jours.

Mention spéciale au repas du samedi soir, préparé par Maude, Charlotte et Angie du GIE « Ô palais des fées », et qui nous a permis de découvrir une cuisine végétarienne où les plantes sauvages, les traditions et les saveurs se marient avec élégance pour la plus grande surprise de nos papilles.

Les repas furent donc de belles occasions de partager des moments conviviaux, d'échanger sur nos modes de productions et surtout de se faire plaisir !

UNE MISSION PARLEMENTAIRE POUR ALLER PLUS LOIN ?

Ce colloque intervenait conjointement à la mission parlementaire sur les circuits courts

et la relocalisation des filières agricoles et agroalimentaires, dont la rapporteure, Brigitte Allain députée EELV et ancienne porte-parole national de la Confédération paysanne, était présente parmi nous.

Le but de cette mission qui se déplacera sur le territoire métropolitain et dans les DOM est d'identifier des initiatives reproductibles et d'analyser les freins à la structuration de projets territoriaux de relocalisation des filières courtes.

Dans ce cadre, le colloque a donc fait office d'audition et, selon Mme Allain, certaines propositions issues du travail de ces 2 jours méritent que l'on s'y intéresse de plus près.

